

MAIRIE DE



BAYON

54290

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/11/2020

L'an deux mille vingt, le dix-huit novembre à 19h15, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

**Etaient présents** : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. ROUY Christophe, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, Mme LURION Eve-Hélène, Mme COINTEAUX Chantal, M. DECLERCQ Ludovic.

**Etai(ent) excusé(s)** : Mme FRANCOIS Vanessa donne procuration à Mme BEURTON Sandrine

**Etai(ent) absent(s)** : /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. CUNAT Damien

Demande de subvention au Souvenir Français pour la construction  
d'une tombe de regroupement  
Délibération n°2020 - 64

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 15

Absents : 0

Excusés : 1

Nombre de suffrages  
exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation

12/11/2020

Date d'affichage

20/11/2020

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de la présente  
délibération, qui a été  
transmise en Sous-Préfecture  
et publiée le :

20/11/2020

Considérant la volonté de la municipalité de construire une tombe de regroupement pour les soldats morts pour la France,

Suite à un entretien en Mairie avec M. Pascal SOLOFRIZZO, Délégué Général du Souvenir Français de la Meurthe-et-Moselle, il est apparu que cette association pouvait subventionner à hauteur de 20% la construction d'une tombe de regroupement.

Devis : 1 521 € TTC

20% : 304.20€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

### APPROUVE

La demande de subvention au Souvenir Français pour la construction d'une tombe de regroupement à hauteur de 20% du montant global de la facture, à savoir 304.20 €.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Bayon,  
Le Maire

